

**COMMUNIQUÉ  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**POLITIQUE ÉNERGETIQUE DU QUÉBEC : UN VIRAGE À PRENDRE**

L'AEMQ soutient toute mesure visant l'amélioration de la transition énergétique

**Rouyn-Noranda, le 7 avril 2016** – L'Association de l'exploration minière du Québec (AEMQ) salue l'initiative du gouvernement du Québec de se doter d'une politique énergétique accélérant la transition vers l'utilisation d'énergies vertes et renouvelables. L'enjeu de la consommation d'énergie fossile et son impact est une préoccupation constante pour les PME d'exploration minière. Des efforts ciblés doivent être consacrés aujourd'hui afin d'augmenter significativement la transition énergétique qui se révèle essentielle pour le développement futur du Québec.

Les PME d'exploration sont les découvreurs des métaux nécessaires à ces énergies dites vertes. Nos projets de terres rares, de lithium, de vanadium, pour ne nommer que les plus connus, sont essentiels au développement de ces technologies. Si le Québec souhaite développer une filière intégrée, une autonomie d'approvisionnement, il se doit de supporter la découverte des futurs gisements qui contribueront au Québec de demain.

« L'AEMQ supporte toutes les démarches entreprises par les divers paliers de gouvernement afin de s'engager vers un passage à une économie plus verte, favorisant ainsi la réduction de l'empreinte environnementale de l'ensemble des activités humaines. Pour réussir, le gouvernement, tout comme l'industrie, se doit d'investir dans la recherche et le développement afin de contribuer à l'implantation de cette politique, » a déclaré M<sup>e</sup> Frank Mariage, président du conseil d'administration de l'AEMQ.

Le Gouvernement doit se doter d'une vision précise des actions à poser et du support qu'il privilégiera afin de maximiser la mise en place de différents types d'énergie. De toute évidence, l'utilisation d'un seul type d'énergie nous apparaît inefficace, et ce, particulièrement sur le territoire du Plan Nord où le nombre d'infrastructures est anémique, le territoire à couvrir immense et l'accès à l'énergie presque inexistant. Cette transition est l'occasion de poursuivre et accentuer la recherche et le développement dans la filière minérale qui innove constamment.

L'approche favorisée se doit aussi de tenir compte des principes du développement durable, ce qui inclut de prendre en compte le volet économique de chacun des différents projets. Nous sommes d'avis qu'il n'y a pas de contradiction entre développer des projets miniers et assurer une transition harmonieuse vers de nouvelles énergies. La responsabilité du Gouvernement est d'orchestrer le support aux différents intervenants afin d'assurer une transition ordonnée vers de nouvelles énergies.

« L'exploration minière, comme d'autres activités en territoire nordique, fait face aux mêmes défis que les communautés isolées. L'accès et la disponibilité d'une forme d'énergie verte est complexe et coûteuse, faisant ainsi grimper le coût des projets d'exploration. Nous souhaitons que le gouvernement participe, soutienne et appuie l'exploration des substances minérales essentielles au développement du Québec », a déclaré Mme Valérie Fillion, directrice générale de l'AEMQ.

**À PROPOS DE L'ASSOCIATION DE L'EXPLORATION MINIERE DU QUEBEC (AEMQ)**

L'AEMQ est une association professionnelle et industrielle représentant les intervenants œuvrant dans le domaine de l'exploration minière au Québec. Fondée en 1975 l'Association a comme mission de promouvoir l'exploration durable et responsable des ressources minérales du Québec et leur contribution essentielle à l'économie québécoise. Elle rassemble 2000 membres individuels ainsi que plus de 325 membres corporatifs issus de la filière minière québécoise. Elle est dirigée par un conseil d'administration de quinze personnes issues des différentes composantes de l'exploration minière. L'Association organise annuellement Xplor, un congrès qui rassemble la filière minière québécoise et qui aura lieu les 5 et 6 octobre 2016.

— 30 —

**SOURCE ET RENSEIGNEMENTS :**

Marie-France Beaudry  
Directrice des communications et des relations publiques  
819 277-3863  
mfbeaudry@aemq.org